UIMM
PÔLE FORMATION
Bretagne
LA FABRIQUE DE L'AVENIR

PRÉVENTION - SANTÉ - SÉCURITÉ AU TRAVAIL

CACES® R485 : Conduite en sécurité des transpalettes et gerbeurs électriques

Date de dernière mise à jour 14 mai 2024

Formation éligible au CPF

Durée et organisation

Durée 2 jours

Lieu | Date

VITRÉ

29/05/2024 - 30/05/2024
05/06/2024 - 06/06/2024
25/06/2024 - 26/06/2024
16/09/2024 - 17/09/2024
18/09/2024 - 19/09/2024
21/10/2024 - 22/10/2024
23/10/2024 - 24/10/2024
25/11/2024 - 26/11/2024
27/11/2024 - 28/11/2024
09/12/2024 - 10/12/2024
11/12/2024 - 12/12/2024

Admission

Public

- Tous publics : salariés, demandeurs d'emploi, ...

Pré-requis d'entrée en formation

- Toute personne débutante ou expérimentée à former ou à réactualiser à la conduite en sécurité des transpalettes et gerbeurs électriques à conducteur accompagnant.
- Être apte médicalement, être âgé de 18 ans, maîtriser le socle commun de connaissances et de compétences.

Modalités et délais d'accès

Modalités

Inscription et signature de la convention de formation

Délais d'accès

Formation proposée pour minimum 1 session par an. Les inscriptions sont acceptées jusqu'à la semaine précédent le démarrage de la formation.

Objectif de la formation

À l'issue de la formation, les stagiaires devront être capables de :

- Préparer les conducteurs ou futurs conducteurs à la conduite en sécurité des transpalettes et/ou gerbeurs électriques à conducteur accompagnant

Programme

Formation théorique aux transpalettes et gerbeurs électriques

- Description et analyse technique des différents types de transpalettes ou gerbeurs mis à disposition du personnel
- Les capacités nominales
- Le centre de gravité
- Le cadre de mise en œuvre (en zone de stockage, à l'intérieur des véhicules, aux quais de transport, en préparation des commandes…)
- Les principales causes d'accidents : chutes de charges, écrasement ou coincement du corps, chute du personnel.
- Les mesures de sécurité liées à leur utilisation et aux facteurs de risques
- Les règles de chargement
- Les opérations de quais (chargement et déchargement de véhicules)
- Les opérations de stockage (au sol et en hauteur)
- Contrôle des connaissances théoriques

Formation pratique aux transpalettes et gerbeurs électriques

- Vérifications de prise et de fin de poste
- Circulation en sécurité (lignes droites et chicanes)
- Prise et dépose de charges
- Mise en stock et déstockage à tous les niveaux d'un palettier
- Gerbage et dégerbage en pile
- Chargement et déchargement d'un camion ou d'une remorque à partir d'un quai
- Les circuits de préparation de commande
- Examen de contrôle à vide et en charge sur circuit balisé
- Contrôle des savoir-faire pratiques

Test CACES® théorique et pratique

Indicateurs de performance

- **Réussite à l'examen :**

Parcours adaptés

Adaptation possible du parcours selon profil du stagiaire

Handicap

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre). En savoir +, contacter notre référent handicap : **ICI**

Coût

340 € HT

Modalités et moyens pédagogiques

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages et/ou en distanciel pour certains modules.

Moyens pédagogiques

Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

Équipe pédagogique

Formateurs experts titulaires au minimum d'un BAC+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine, professionnels du métier, responsable de formation, direction de centre, conseillers formations, référent handicap, équipe administrative

Modalités d'évaluation et d'examen

- Exercices pratiques
- Tests de connaissances

Validation

- Remise d'un avis permettant à l'employeur d'autoriser son personnel à conduire un transpalette ou un gerbeur électrique à conducteur accompagnant après examen théorique et pratique.
- Remise « d'une autorisation de conduite » qu'il appartient à l'entreprise de remplir « après avoir vérifié que l'opérateur connait les lieux et a reçu les instructions à respecter sur le ou les site▪s d'utilisation ».
- Délivrance du CACES® en fonction des résultats.

Contacts

- **Satisfaction stagiaire :**

100 %

- Nombre d'apprenants formés : 1767 stagiaires formés en 2023 en CACES® et conduite en sécurité

Pour obtenir des données précises, merci de contacter notre serviceQualité.

Indicateurs mis à jour le 14/05/2024

Contactez votre conseiller▪ère inter :

- DPT 22-29 |Nadia LE CHANU| 02 96 58 69 86
- DPT 35-56 |Corinne PRIGENT| 02 96 58 07 27
- Vitré | Katia CANTIN | 02 99 74 11 89